

TEL : +212. (0)5.22.53.90.12
 FAX : +212. (0)5.22.53.91.23
 SFA : GMMMYNYX
 Web : www.sia-aviation.gov.ma
 E-mail : sia-maroc@onda.ma

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE
 DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE
SERVICE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE
 B.P 21 AÉROPORT DE CASABLANCA MOHAMMED V
 NOUASSEUR

AIC
 Série A
N°05/15
 Date de publication
 31 DEC 2015

Liste récapitulative des AIC en vigueur - Série A

Checklist of AIC currently in force - serie A

Année	N° AIC	Date	Objet
1986	A 02	06/05/86	Obligation d'indiquer l'heure prévue de passage aux limites de la FIR Casablanca GMMM.
1997	A 02	28/02/97	Exécution des approches de précision de CAT II et III avec hauteur de décision (DH).
	A 04	01/07/97	Contribution des avions civils dans la détection des feux de forêts.
	A 06	23/10/97	Minima opérationnels d'aérodromes.
	A 07	03/11/97	Evacuation sanitaire.
	A 08	03/11/97	Autorisation de survol et d'atterrissage.
1998	A 04	27/08/98	L'installation et l'exploitation des stations radioélectriques à bord des aéronefs.
	A 05	27/08/98	Notification d'irrégularité de fonctionnement des aides à la navigation aérienne au sol.
	A 06	27/08/98	Utilisation du GPS au MAROC.
1999	A 03	03/05/99	Création d'un comité national de sûreté de l'aviation civile et de comités locaux de sûreté d'aéroport.
	A 07	21/07/99	Tarifs de vente des documents publiés par le Service d'Information Aéronautique.
	A 08	02/09/99	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM). 1ère AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2000	A 05	12/05/00	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 2ème AIC diffusée conjointement par les états adhérents au programme RVSM.
	A 06	26/06/00	Minima de décollage.
	A 09	26/12/00	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 3ème AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2001	A 01	06/04/01	Utilisation de l'ACAS II en FIR CASABLANCA.
	A 03	10/10/01	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 4ème AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2002	A 05	03/07/02	Mise en œuvre de l'espacement entre canaux 8,33 KHz au-dessus du niveau de vol 245 dans la région EUR OACI.
2003	A 02	24/07/03	Marge de séparation latérale pour évitement des zones à statut particulier.
2004	A 03	21/12/04	Modalités d'application des procédures d'exploitation par faible visibilité (LVP) à l'aérodrome de Casablanca Mohammed V.
2005	A 01	07/02/05	Liste des aéroports internationaux disposant des services de douane, de police et de Contrôle sanitaire aux frontières.
	A 03	31/03/05	Délivrance et renouvellement des CDN et CLN.
	A 09	05/09/05	Instruction technique relative à la notification et l'analyse des événements liés à la sécurité dans le domaine de la gestion du trafic aérien.
2006	A 03	21/04/06	Liste des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique et des aérodromes contrôlés.
	A 04	20/10/06	Circulaire relative à l'autorisation et à l'exploitation des services aériens de transport public non régulier de passagers aux fins touristiques (charter flight).
2008	A 01	24/04/08	Procédure de dépôt des plans de vol applicables à compter du 5 Juin 2008.
	A 04	20/11/08	Mise en œuvre du service Radar au secteur océanique de la FIR Casablanca.
	A 03	18/06/09	L'emport obligatoire d'ELT fonctionnant sur 406 MHz.
2009	A 09	31/12/2009	Certification ISO 9001 version 2008 du SIA-Maroc.
	A 10	31/12/2009	Certification ISO 9001 version 2008 de la DNA-Maroc.
2010	A 05	02/12/10	Exploitation des mouvements non simultanés sur pistes parallèles rapprochées spécialisées à l'aéroport de Casablanca Mohammed V.

2011	A 03	19/05/11	Procédures à suivre pour les pilotes exposés au laser ou à d'autres sources lumineuses dirigées à forte intensité.
2012	A 04	14/06/12	Les redevances de route, les redevances aéroportuaires, les règles applicables et les conditions de paiement.
	A 05	06/09/12	Mise en œuvre du nouveau plan de vol OACI.
2013	A 02	16/05/13	Questionnaire de mesure de satisfaction client PNA-2013.
	A 03	23/07/13	Mise en œuvre des procédures d'approche aux instruments RNAV (GNSS) de type RNP APCH.
2014	A 01	17/03/14	Changement de niveau de coordination (IATA) des aéroports internationaux de Casablanca / Mohammed V et de Rabat / Salé
	A 04	12/06/14	Institution et modalités de paiement de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique (T.A.S.P.T)
	A 08	25/11/14	Disponibilité du terminal de paiement électronique (TPE).
	A 09	25/12/14	Enquête de satisfaction client
2015	A 02	29/10/15	Jours fériés pour l'an 2016.
	A 03	29/10/15	Calendrier des dates AIRAC 2016
	A 04	29/10/15	Dates des calibrations en vol des aides à la navigation aérienne et à l'atterrissage (VOR, DME, ILS).
	A 05	31/12/15	Liste récapitulative des AIC en vigueur, série A.

Cette Circulaire annule et remplace l'AIC N° A-10 du 31/12/2014
This circular cancels and supersedes AIC N°A-10 of 31/12/2014